

Chers parents,

Suite aux différents Conseils d'Administrations qui ont eu lieu pendant cette année scolaire 2016-2017 et auxquels nous avons assisté, nous avons fait un petit résumé des questions et réponses apportées par l'équipe de direction du collège Jean Giono pour les parents d'élèves **FCPE**.

-Orientation :

La conseillère d'orientation intervient en 4^{ème} et en 3^{ème} dans les classes et un bilan individuel est prévu avec les enfants en difficultés ainsi que leur famille et chaque enfant « volontaire » peut également avoir un rendez-vous individuel avec la conseillère. Les professeurs principaux sont là pour apporter les éléments nécessaires pour venir en aide aux élèves dans leur choix d'orientation. Les parents peuvent se rendre au CIO de la Seyne sur Mer et consulter les sites internet dédiés.

En 3^{ème}, les enfants sont invités à se rendre aux journées portes ouvertes des lycées. Il y a également un forum des métiers au lycée professionnel de La Coudoulière.

Dès la rentrée, des brochures seront distribuées aux élèves et le collège va mettre en place des abonnements de revues spécialisées consultables sur place par les élèves.

Il est vivement conseillé aux parents d'aller sur le site du collège régulièrement pour y trouver de nombreuses informations mais aussi des infos diverses et de consulter « pronote ».

-Brevet et révision :

En terme de révision, il a été précisé aux enfants de 3^{ème} que ceux qui le désiraient, pouvaient profiter du fait qu'il y ait moins d'élèves au collège avant le brevet pour aller en cours et demander de l'aide aux professeurs. Tous les professeurs de 3^{ème} sont là en cas de besoin, donc il ne faut pas hésiter. Ceci est valable pour les années futures.

En cas de mention très bien, la mairie du Beausset offre 50 euros aux enfants.

-Travaux :

Cet été, les volets manquants dans les salles du RDC seront rajoutés et le collège attend la mise en place des 4 sonneries d'alarmes obligatoires qui doivent être installés dans tous les établissements (pas de date précise).

Bonne nouvelle : 12 TBI (tableaux blancs interactifs) (offerts par la communauté Sud Ste Baume) vont également être installés vers la mi-août et nous aurons **12 classes mobiles dotées de 30 tablettes** avec borne wifi.

Les fuites qu'il y avait eu en début d'année scolaire (à cause des intempéries) dans deux ou trois salles ont été immédiatement signalées et réparées.

-Classe Euro :

Le collège, suite au décret sorti ce mois de juin, peut rouvrir une classe euro pour la rentrée prochaine dès la 5^{ème}. Il y a 28 places, les élèves sont sélectionnés en fonction de leurs notes car environ 50 demandes. Ils seront répartis sur deux classes l'an prochain.

-Poids des cartables : un grand nombre de professeurs n'est pas favorable à l'utilisation des trieurs mais une sensibilisation est faite auprès du corps enseignant afin de réduire le poids des cartables. Les parents

devront vérifier, surtout en 6^{ème}, que les enfants ne prennent pas plus que nécessaire car cela est souvent le cas.

A noter : chaque élève ayant un problème médical s'est vu attribuer un casier.

A noter également : les professeurs d'art plastique proposent que le cahier utilisé dès la 6^{ème} soit réutilisé en 5^{ème} et ainsi de suite

NB /Emplois du temps : Monsieur Terrier effectue un gros travail tout au long de l'année au niveau des emplois du temps et fait tout son possible pour qu'il y ait le moins de trou possible en cas d'absence de professeurs

-Toilettes : les serrures ont été réparées. Des blocs de savon ne sont pas envisageables car ce sont des nids à microbes. Du gel hydro alcoolique a été mis dans les wc filles et sera mis chez les garçons mais le collège précise que malgré le fait qu'il y ait des distributeurs, les stocks ne baissent pas beaucoup, en effet les enfants ne les utilisent que très peu... A noter : il est possible que ces gels soient retirés du marché.

-Cantine : -les menus sont inscrits sur le site dans la rubrique « restauration »

-l'inscription est annuelle soit sur 4 jours, soit sur 3 jours. Il est cependant possible d'opérer un changement au début d'un trimestre. Un forfait sur 2 jours est impossible car trop difficile à gérer. Il a été rappelé que c'est un service de cantine et non une cafétéria...

-Délais d'encaissement des chèques : Il faut prévoir que ce délai peut être plus ou moins long (jusqu'à 2 mois si chèque donné juste avant les vacances) mais c'est totalement indépendant du collège. En effet, il y a tout d'abord un délai de traitement de 5 à 10 jours, puis cela part à la Trésorerie Générale du Beausset qui transmet à la TG de Toulon qui elle transmet à la TG de Créteil (environ 25j).

-Tarif : les tarifs sont fixés par le Conseil Départemental. Toute mesure de tarif dégressif par exemple a été supprimée par le gouvernement. Les parents en difficulté ne doivent pas hésiter à en parler avec Monsieur Inchingolo, gestionnaire du collège afin de trouver une solution.

-CDI :

Le CDI est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h. Chaque semaine des professeurs y travaillent avec leurs élèves. Le reste du temps il est ouvert à tous, la capacité d'accueil est de 25 élèves maximum. Les enfants peuvent aller voir s'il y a de la place lorsqu'ils sont en permanence et s'y installer. Une seule personne gère le CDI, il est donc impossible d'y accueillir plus d'enfants, surtout que ce dernier est doté d'ordinateurs tout neufs.

-Bourse aux livres :

Pour la rentrée prochaine, Mme Renaud (professeur de français) va essayer de remettre en place la bourse aux livres qui avait été demandée par les parents d'élèves fcpe afin de réduire les frais de livres de poche pour les parents et de favoriser un échange.

Le prix fixé sera toujours de 2 euros. L'aide de parents FCPE le jour de la vente sera sûrement la bienvenue.

En espérant avoir apporté des réponses à vos questions, nous vous souhaitons d'agréables vacances et vous donnons rendez-vous en septembre. Bien cordialement.

L'équipe des parents élus FCPE